



DOCUMENT RÉSUMÉ DU BUDGET 2025

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

Ce document est préparé à titre d'outil de lecture et de compréhension du budget municipal dans ses grandes lignes. Il se veut le reflet des principales décisions prises par le conseil municipal pour l'année à venir en matière de finances, mais aussi des investissements et des projets prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI).

Le budget 2025, présenté dans les pages qui suivent, a été adopté le 17 décembre 2024 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. La préparation du budget découle d'un processus de longue haleine, rigoureux, impliquant plusieurs acteurs et professionnels afin d'en arriver à une prévision finale, qui se veut le reflet de la volonté d'action du conseil municipal, en respect de la capacité de payer des citoyens qui composent sa communauté.

L'exercice s'est avéré particulièrement complexe cette année en considérant le dépôt du nouvel rôle d'évaluation foncière qui impose une augmentation totale et globale de la valeur des immeubles de 43 %. Bien que cette augmentation de valeur permette de refléter un peu mieux le marché immobilier actuel, elle a un impact non négligeable sur le compte de taxe. Le conseil a été très minutieux dans la répartition des taxes en fonction des différentes catégories d'immeubles et des Loi en vigueur. Il a été décidé de ne pas augmenter les revenus de taxes pour l'année 2025, ce qui a permis de réduire le taux de taxation pour l'ensemble.

Le présent document comporte quatre grandes sections :

1. Les activités de fonctionnement et d'affectation
2. Le processus d'équilibre budgétaire
3. Les activités d'investissement
4. Les données de fiscalité (taxation et tarification)

1. LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'AFFECTION

Cette section du budget présente les revenus et les charges qui permettent à la municipalité d'exercer ses activités au quotidien et de rendre les services municipaux aux citoyens.

REVENUS	2024	Écart	2025
Taxes foncières	2 526 141 \$	232	2 526 373 \$
Taxes spéciales	217 535 \$	20 649	238 184 \$
Taxes de secteur	491 898 \$	82 780	574 678 \$
Tarifs de services	256 560 \$	(81 900)	174 660 \$
Droits mutation	75 000 \$	-	75 000 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$	-	8 000 \$
Services rendus	80 245 \$	8 500	88 745 \$
Transferts	8 325 578 \$	(3 118 225)	5 207 353 \$
Autres	235 243 \$	(155 743)	79 500 \$
TOTAL DES PRODUITS	12 216 200 \$	(3 243 707)¹	8 972 493 \$

¹ Les nombres entre parenthèses sont négatifs

Tel qu'indiqué précédemment, le montant de taxes foncières est demeuré pratiquement identique depuis la dernière année afin de limiter au maximum l'augmentation pour les citoyens. Les taxes spéciales correspondant au fonds d'immobilisation des pompiers est maintenue et ce poste budgétaire inclus le coût des infrastructures qui sont assumées par l'ensemble. Les taxes de secteur n'ont d'autre choix que de suivre le coût réel dépenses prévues, lesquelles sont supérieures en 2025 notamment en raison d'un renouvellement de contrat de services à la hausse. Le tarif sur les services présente une baisse considérable en raison de modifications récentes à la Loi qui assure maintenant le plein remboursement par le gouvernement des frais de collecte du recyclage pour l'ensemble des citoyens québécois.

Au niveau des droits de mutation, des tenant lieu de taxes et des services rendus, le conseil préfère présenter un budget conservateur, bien que les revenus réels sont habituellement supérieurs aux estimations. Finalement, les baisses importantes de budget pour les transferts et autres revenus s'expliquent par des variations de subvention à recevoir, des réajustements de projets et des affectations de fonds réservés moins importantes pour l'année à venir.

Les écarts de taxes et de tarifs de services seront traités dans la dernière section de ce document. Les taxes spéciales permettent de financer ou rembourser des dépenses pour des projets spécifiques.

CHARGES	2024	Écart	2025
Administration générale	821 480 \$	(22 666)	798 814 \$
Sécurité publique	830 680 \$	219 244	1 049 924 \$
Transport	1 098 628 \$	5 686	1 104 314 \$
Hygiène du milieu	657 952 \$	(24 029)	633 923 \$
Santé et bien-être	5 080 \$	(599)	4 481 \$
Urbanisme et mise en valeur	316 896 \$	35 406	352 302 \$
Loisirs et culture	378 080 \$	45 180	423 260 \$
Frais de financement	277 291 \$	(22 108)	255 183 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 386 087 \$	236 114	4 622 201 \$

Les écarts constatés se situent surtout au niveau de la sécurité publique, notamment en raison des quotes-parts à verser à la Sûreté du Québec qui ont augmentées de 22 %. De plus, le conseil a choisi de doubler le budget du service de prévention des incendies assuré par la MRC. Finalement, la dernière année ayant connu un nombre exceptionnellement élevé d'appels au service, les salaires et les frais d'entraide ont été revus à la hausse.

Des augmentations sont aussi prévues au niveau du budget de loisirs, notamment pour accorder plus d'heures de travail à la responsable de la bibliothèque et organiser plus d'activités de loisirs. Du côté des loisirs, la valeur d'augmentation des dépenses s'accompagne de sources de revenus telles que des commandites ou des revenus d'activités.

Finalement, un important exercice de compression des coûts a été réalisé dans différents postes budgétaires pour tenter de contenir la hausse des charges de fonctionnement à son minimum dans la prochaine année et ce, malgré des dépenses incompressibles comme la tenue des élections générales à l'automne 2025.

2. LE PROCESSUS D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Conformément au *Code municipal du Québec*, la municipalité doit, avant le 31 décembre de l'année en cours, adopter un budget dans lequel les prévisions de revenus sont au moins égales aux prévisions de dépenses, soit atteindre un équilibre budgétaire.

Ainsi, il importe d'ajouter aux sections du budget de fonctionnement présentées dans la section précédente, les autres activités financières, dont le remboursement des dettes à long terme, les dépenses d'immobilisations et les affectations des surplus cumulés.

REVENUS FONCTIONNEMENT	2024	Écart	2025
Taxes foncières	3 492 133 \$	21 762	3 513 895 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$	-	8 000 \$
Services rendus	80 245 \$	8 500	88 745 \$
Autres recettes de sources locales	310 243 \$	(136 243)	154 500 \$
Transferts - fonctionnement	579 132 \$	(7 462)	571 670 \$
TOTAL DES REVENUS	4 469 753 \$	(132 943)	4 336 810 \$
INVESTISSEMENTS			
Transferts - investissements	7 746 446 \$	(3 110 763)	4 635 683 \$
Appropriation surplus	105 859 \$	143 457	249 316 \$
Financement long terme	2 821 750 \$	611 000	3 432 750 \$
TOTAL D'INVESTISSEMENTS	10 674 055 \$	(2 356 306)	8 317 749 \$
AFFECTATIONS DU SURPLUS	644 478 \$	76 781	721 259 \$
DÉPENSES			
Administration générale	821 480 \$	(22 666)	798 814 \$
Sécurité publique	830 680 \$	219 244	1 049 924 \$
Transport	1 098 628 \$	5 686	1 104 314 \$
Hygiène du milieu	657 952 \$	(24 029)	633 923 \$
Santé et bien-être	5 080 \$	(599)	4 481 \$
Urbanisme et mise en valeur	316 896 \$	35 406	352 302 \$
Loisirs et culture	378 080 \$	45 180	423 260 \$
Frais de financement	277 291 \$	(22 108)	255 183 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 386 087 \$	236 114	4 622 201 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Immobilisations	11 025 667 \$	(2 671 717)	8 350 650 \$
Remboursement de dette	224 729 \$	17 472	242 201 \$
Conciliation fiscale	(155 103) \$	5 663	(160 766) \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS	11 402 199 \$	(2648 582)	8 753 617 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	- \$		- \$

3. LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) reflète les différents investissements à venir dans la municipalité en fonction des priorités définies par le conseil municipal par le biais d'outils tels que la planification stratégique, les recommandations des comités et autres.

Le PTI est revu annuellement, mais prévoit les projets à réaliser et les sommes à investir sur les trois années suivantes. Il montre aussi à partir de quelle(s) source(s) de financement ces projets pourront se concrétiser sans trop impacter le budget de la municipalité.

PROJETS	2025	2026	2027	FINANCEMENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Pinces désincarcération	53 595	22 079		Fonds réservé
Fonds équipement incendie	25 000	25 000		Affectation fonds réservé
Fonds remplacement véhicules	130 000	130 000	130 000	Affectation fonds réservé
TRANSPORT - VOIRIE				
Achat d'une génératrice mobile	62 617			Fonds de roulement
Réfection rue du Moulin (130m) + corridor scolaire + Renaud	18 632	217 959	187 524	Financement par emprunt + PAFFSR
Réfection rang St-André + réparation de 17 ponceaux	43 406	1 468 051		Financement par emprunt
Réfection St-Philippe Sud et portion Édouard VII			55 000	Financement par emprunt
Remplacement camion de TP + équipement de déneigement			10 000	Fonds de roulement
Réfection de la rue du Parc Landry + réseau pluvial		17 600	619 547	Règlement d'emprunt au secteur
HYGIÈNE DU MILIEU				
Recherche en eau - Nouveaux puits	915 256	4 853 294	2 915 571	TECQ + PRIMEAU
Mise aux normes des installations sanitaires isolées	1 800 000	3 000 000		Règlement d'emprunt au secteur
Vidange de boues secteur Landry			35 000	Fonds d'entretien du secteur
AMÉNAGEMENT – URBANISME				
Automobile d'inspection	3 301	8 635		Fonds général
IMMEUBLES				
Complexe municipal	5 235 706	4 572 543		PRACIM + Emprunt
Réaménagement de la caserne			200 000	Subvention +Fonds réservé
LOISIRS ET CULTURE				
Parcs et terrains de jeux	52 700	28 000		Fonds d'immobilisations
Terrains sportifs	31 759	8 489		Fonds de roulement
Amélioration sentier	88 190			PAMVTP + Fonds environnemental
Remorque réfrigérée	38 289	38 178		Fonds de roulement
Fonds 200e	10 000	10 000	10 000	Affectation fonds réservé
Total d'investissement	8 508 451 \$	14 399 828 \$	4 162 643 \$	27 070 921 \$
Subventions estimées	8 309 872 \$	14 151 526 \$	3 596 694 \$	26 058 093 \$
TOTAL À DÉBOURSER	198 579 \$	248 302 \$	565 948 \$	1 012 829 \$

4. LES DONNÉES DE FISCALITÉ (TAXATION ET TARIFICATION)

	2024	2025
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX PAR 100 \$ D'ÉVALUATION		
Résidentiel	0.5531	0.3691
Agricole	0.5182	0.3691
Immeubles non résidentiels	0.9027	0.7191
Terrains vagues	1.0739	0.7382
Taxe spéciale à l'ensemble	0.0191	0.0162

TARIFICATION GÉNÉRALE - COÛT PAR UNITÉ		
Collecte des matières résiduelles	381 \$	307 \$
Redevances sur recyclage + composte	(93) \$	(101) \$
Total coût par unité	288 \$	206 \$
Contribution fonds pompiers	125 \$	110 \$
Contribution additionnelle au fonds pompiers pour les usages non résidentiel	60 \$	50 \$
Total coût par unité non résidentiel	185 \$	160 \$

TAXES DE SECTEURS

TAXE SUR LA SUPERFICIE - TAUX PAR 1 MÈTRE CARRÉ		
Secteur Landry - infrastructures	0.5067	0.4670
Secteur Landry - entretien	0.3743	0.5470
Périmètre urbain - infrastructures promoteurs	1.2294	1.4306

TAXE AU FRONTAGE - TAUX PAR 1 MÈTRE LINÉAIRE		
Périmètre urbain – infras. égout	8.38	8.07
Périmètre urbain – infras. aqueduc	5.55	5.34
Périmètre urbain - prolongement principal	18.65	26.14

TARIFICATION SECTEUR - COÛT PAR UNITÉ		
Périmètre urbain - entretien	412 \$	525 \$

En considérant les Lois en vigueur qui contrôle les taux applicables en fonction des catégories d'immeubles, le conseil était limité dans son pouvoir de répartition du fardeau fiscal pour maintenir les mêmes revenus, sans imposer une hausse. Ainsi, les immeubles de la catégorie agricole devraient voir leur compte de taxes baissé, là où il était généralement à la hausse dans les années précédentes. Inversement, les propriétaires d'immeubles résidentiels seront exposés à une hausse plus importante. Considérant le moratoire sur les nouvelles constructions qui se prolonge, le taux de taxes pour les terrains vagues desservis est maintenu à la baisse pour la prochaine année.

La contribution pour le remplacement des actifs du service de sécurité incendie est revue à la baisse, alors que le tarif d'entretien du réseau d'aqueduc du périmètre urbain doit être augmenté.

Les taxes de secteur servent à rembourser les emprunts engagés pour la construction des infrastructures d'aqueduc et d'égout et pour couvrir les frais d'entretien annuel de ces installations.

À titre d'exemple, voici un compte de taxes moyen pour une maison située dans le secteur du périmètre urbain desservi par les services d'aqueduc et d'égouts et pour une propriété agricole qui n'a pas les services municipaux.

Périmètre urbain + services	2024	2025	%	\$
VALEUR AU RÔLE	330 000 \$	518 100 \$	Variation	Variation
TAXES FONCIÈRES	1 825	1 996	9.4 %	171 \$
TAXE SPÉCIALE	402	387	(3.7) %	(15) \$
TAXE SECTEUR	412	525	27.4 %	113 \$
ORDURES FIXE	288	206	(28.5) %	(82) \$
FONDS INCENDIE FIXE	125	110	(12.0) %	(15) \$
TOTAL ANNUEL	3 052 \$	3 224 \$	5.6 %	172 \$

Zone agricole	2024	2025	%	\$
VALEUR AU RÔLE	330 000 \$	419 100 \$	Variation	Variation
TAXES FONCIÈRES	1 825	1 547	(15.2) %	(278) \$
ORDURES FIXE	288	206	(28.5) %	(82) \$
FONDS INCENDIE FIXE	185	160	(12) %	(15) \$
TOTAL ANNUEL	2 238 \$	1 863 \$	(16.8) %	(375) \$

Veillez prendre note que les taxes seront perçues en quatre versements aux dates suivantes :

1 ^{er} versement	13 mars 2025*
2 ^e versement	8 mai 2025
3 ^e versement	10 juillet 2025
4 ^e versement	11 septembre 2025

*Cette date n'est pas définitive puisqu'elle doit correspondre au 30^e jour suivant l'expédition des comptes de taxes. Elle sera confirmée dans l'envoi.

En terminant, nous tenons à vous remercier de votre confiance et vous témoigner notre plus sincère appréciation. Nous sommes conscients des impacts du compte de taxes dans le quotidien de nos citoyens et particulièrement pour les petites familles. De beaux projets sont en cours et verront le jour dans les prochaines années et c'est spécialement grâce à votre soutien.

Votre conseil municipal

Rapport imprimé et distribué à chaque porte du territoire le vendredi 20 décembre 2024 conformément au *Règlement obligeant le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget municipal* (RLRQ, F-2.1, r.5) et basé sur les informations présentées lors de la séance extraordinaire d'adoption du budget et du PTI tenue le 17 décembre 2024.